

En bref

Je t'aime... moi non plus !

La semaine prochaine se tiendra à Cannes, le MIPIM (salon de l'immobilier commercial).

Participeront à cette manifestation, Mme le Maire et son 1^{er} adjoint. Préoccupation essentielle pour Mme Bouchart : ne pas se retrouver dans le même hôtel que M. Blet ! Bonjour l'ambiance !! Dommage, studieux comme on peut le supposer, ils auraient pu en profiter pour accéder à des cours intensifs de rattrapage d'orthographe, le soir, afin de relever le défi lancé à M. Blet par un quotidien local de participer à la dictée organisée dans un café calaisien (un vrai défi pour ce dernier !!). En effet, Mme le Maire a les mêmes lacunes !!! Cela n'est pas sans choquer dans pratiquement tous les services de la ville (Mme Bouchart, une petite mission de plus pour votre mentor, Demassieux, faites-lui corriger vos nombreuses fautes d'orthographes avant transmission...)

La théorie du « moins j'en fais... »

Pour attirer les touristes, certains mettent les petits plats dans les grands. Résultat : un « bib gourmand » pour le « Côte d'Argent » que l'on félicite au passage. D'autres préfèrent brader la sole à 50% comme M. P et semblent justifier leur absence de distinction par un « *On n'a jamais recherché plus.* » Chacun son truc. Comme l'a si justement écrit un internaute de « La Voix du Nord » : « Tout est dit sur la façon dont les restaurateurs et hôteliers calaisiens gèrent leur rente de situation sans chercher à faire mieux et surtout en empêchant toute velléité pour d'autres de remettre en cause l'ordre établi, comme l'avait aussi récemment signifié M. Nouchi dans une belle lettre au restaurateur du Channel. »

8 mars, encore des droits à conquérir

Après un siècle de journées internationales et de luttes pour les droits des femmes, des changements ont bien eu lieu.

Quelques exemples : « droit de vote et éligibilité depuis 1945, le fait de disposer d'un carnet de chèque sans l'autorisation de leur mari qui paraît aujourd'hui naturel, ne l'était pas il ya 50 ans, la possibilité d'intégrer l'école Polytechnique, et surtout le droit de décider du moment où la femme donnera la vie sans contrainte, en accédant à la contraception... »

Les années 70 ont marqué une véritable étape dans les luttes féministes avec notamment la loi sur l'avortement.

Certes, nous sommes sortis du moyen-âge, encore que, mais quasiment tout reste encore à faire en matière de droits des femmes en particulier sur les lieux de travail.

Au niveau Européen de très graves inégalités persistent, certaines même s'aggravent en raison à la fois de la subsistance de cultures et d'institutions patriarcales, mais surtout de la logique de mise en concurrence des salariés qui exige une main-d'œuvre toujours plus flexible, plus mobile et plus soumise.

L'Europe et notre pays se doivent de garantir l'égalité d'accès à l'emploi et aux carrières, à l'éducation et à la formation professionnelle ; de combattre et d'éliminer les discriminations salariales ; de garantir la liberté absolue de disposer de son corps, et la tolérance zéro envers toutes les violences et toutes les formes d'exploitation faites aux femmes.

Enfin pour que le monde change définitivement, l'Europe et notre pays doivent promouvoir la parité dans tous les domaines de la vie politique et dans tous les lieux de pouvoirs, tout doit être fait pour défendre partout les droits des femmes.

En ce 8 Mars en même tant que nous souhaiterons de nouveaux droits (le plus vite possible) pour toutes les femmes, nous adresserons un carton rouge au clergé brésilien et à la papauté, qui ont décidé d'excommunier une petite fille de 9 ans, sa mère et l'équipe médicale qui a réalisé un acte d'IVG pour une grossesse issue de viols répétés ! Si les coups de pieds au cul pouvaient faire reculer la connerie alors certains auraient droit à une triple dose !

SeaFrance : Jacky Hénin avait vu juste

Le plan social annoncé par SeaFrance a fait couler beaucoup d'encre dans la presse locale. Une presse qui aurait été bien inspirée parfois de réfléchir avant d'écrire. Une petite mise au point semble donc s'imposer. Dans le Journal de Natacha du 24 février, on pouvait donc lire : « Dans un registre diffamant ou injurieux, Jacky Hénin et Didier Capelle sont allés plus loin pour qualifier Pierre Fa respectivement de « nettoyeur » et de « patron voyou ». Arrêtons-nous sur ce premier extrait pour engager journaliste et rédacteur en chef à regarder le sens du mot « diffamation » dans le dico. Ils verraient alors qu'une diffamation est « une allégation d'un fait qui est de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de quelqu'un » selon le Larousse. Dire de quelqu'un qu'il est un nettoyeur est une constatation pas une diffamation. Quand une entreprise veut dégraisser, celui qui vient pour faire le sale travail est appelé ainsi. N'en déplaise à M. Fa. Et puis, est ce à la justice ou aux pseudos journalistes de déterminer la diffamation ou l'injure ??

Mais ce n'est pas tout. « *Le plus surprenant est que Natacha Bouchart, Jacky Hénin et Didier Cappelle semblent tous 3 découvrir l'ampleur des dégâts alors qu'après avoir longuement vérifié nos sources nous révélions l'ampleur des dégâts*

dès le 5 décembre dernier. (...) Le député européen dénie les chiffres avancés par SeaFrance : « si le marché recule bien de 20 %, SeaFrance, elle, se défend beaucoup mieux que ses concurrent. » Et une note en bas de page précisait : « Le marché fret a baissé de 20 % en 2008. les résultat de janvier 2009 confirmant cette tendance avec une chute de 23 % par rapport à janvier 2008. »

Oui mais voilà, les chiffres étaient contredits dans l'édition datée du 27 février du même journal où un encadré annonçait que « le mois de janvier 2009 montre une hausse de 19,12% par rapport à 2008 ». Pas un mot sur le fait que l'information donnée par le journal 3 jours avant était tronquée. Pas une ligne pour reconnaître que finalement le « dénie » était fondé... Enfin, heureusement que le Journal de Natacha « vérifie (ses) sources » ! Mais continuons. « *Selon Jacky Hénin, Pierre Fa a été nommé pour « faire le sale boulot » pour évidemment créer les conditions d'une revente rapide d'une société devenue rentable* » (parce qu'avec le disparition de nombreux emplois, les charges diminuent et l'entreprise devient plus rentable donc facilement vendable NDLR). Ce que démentait le président du Directoire. Naturellement.

Or qu'apprend-on dans le journal du 27 février ? Que Dreyfus avait fait

une proposition « formelle et engageante ». « *Notre projet passe par une reprise complète de l'entreprise* » précisait Pierre Géhanne, N°2 de Dreyfus.

Le 3 mars on apprenait qu'une deuxième compagnie lorgnait sur SeaFrance : Brittany Ferries.

Le 4 mars, Pierre Fa précisait : « *Quoi qu'il arrive (même dans l'hypothèse d'un rachat NDLR), le plan de sauvetage s'avère une nécessité absolue qui passe par un re-dimensionnement de notre flotte, un redéploiement de notre offre commerciale, la réduction de nos coûts de fonctionnement et la mise en œuvre de mesures permettant d'accroître notre productivité.* »

Le scénario décrit par le député est en passe de se réaliser. Le Journal de Natacha peut toujours ironiser sur les déclarations de Jacky Hénin. C'est juste un moyen comme un autre pour essayer de détourner l'attention : eux n'ont pas vu, ou compris, la manœuvre de SeaFrance. Reste qu'au final on voit bien qui avait raison. Eh oui, Jacky Hénin, lui, connaît ses dossiers et quand il parle de SeaFrance, il a longuement étudié le problème.

On se demande si les journalistes du Journal de Natacha ne se prendraient pas pour des redresseurs de tort ?

Qu'ils commencent donc par balayer devant leur porte.

Coups de chapeau

devoir surveiller mon cholestérol et ma prise de poids. Ici, dès notre arrivée on nous remet à tous un magnifique « e-phone » avec forfait illimité. Vous verriez aussi les douches, à volonté bien sûr, avec leurs belles faïences et leurs colonnes d'eau : c'est magnifique. » Cela nous amène toutefois une question : comment des élus d'opinions si différentes (certains membres du MSDC dont Philippe Blet collaborent avec la nouvelle majorité) peuvent-ils cohabiter au sein d'un même parti ?

Un second coup de chapeau à l'Abbé Boutoille cette fois qui lui aussi s'est fendu d'une lettre pour réagir aux mêmes propos de Natacha Bouchart

(qui ferait bien de réfléchir avant de parler...). Morceaux choisis : « *La municipalité avait annoncé mettre à disposition des associations des locaux mais ceux-ci appartiennent à la Région et celle-ci va devoir les détruire pour cause d'amiante et ensuite les mettre à disposition du port de Calais pour extension. La municipalité a créé le conseil des migrants ! Bien ! Mais que représente ce conseil quand Mme le maire en interdit l'accès à la Belle Etoile, association historique depuis 1994 sur la question des migrants, et qui supporte, entre autres actions, avec des moyens dérisoires, les « repas » du midi.* »